

# Descriptif du produit

## Fonds de prévoyance avec le compte prévoyance 3a

Lorsque vous investissez dans des fonds dans le cadre de la prévoyance liée du pilier 3a, vous pouvez décider pour chaque transaction si vous souhaitez bénéficier d'un entretien de conseil personnel. L'entretien a toujours lieu dans une filiale.

### Vos besoins en matière de placements

Vous prenez vous-même vos décisions de placement mais pouvez, si vous le souhaitez, bénéficier d'un entretien de conseil personnel assuré par un conseiller conseiller à la clientèle.

### Contenu de la prestation

- Sur demande, vous bénéficiez d'un entretien de conseil personnel assuré par un conseiller à la clientèle. Dans le cadre de votre entretien de placement personnel, vous recevez une proposition de placement adaptée à votre stratégie de placement. Cette proposition prend en considération l'ensemble des placements liés à votre compte prévoyance 3a.
- La stratégie est mise en œuvre par le biais de l'un des quatre fonds de prévoyance PostFinance Pension.
- Vous pouvez aussi demander à tout moment, en ligne ou par écrit, l'exécution de transactions liées à des fonds sans bénéficier d'un conseil. Ces ordres sont exécutés sans vérification du caractère approprié ou de l'adéquation.
- PostFinance ne procède à aucune surveillance ponctuelle ou continue de la stratégie de placement et ne prend pas en compte les versements supplémentaires (ni ceux effectués par le biais de plans d'épargne en fonds ou d'ordres permanents dans des fonds de prévoyance). La proposition de placement contient toujours un produit largement diversifié et, de ce fait, respecte la stratégie de placement recommandée.
- Vous pouvez à tout moment demander à bénéficier d'un nouvel entretien de conseil personnel.
- Il est possible d'établir des plans d'épargne en fonds et d'enregistrer des ordres permanents dans des fonds de prévoyance.
- Veuillez noter que les comptes prévoyance 3a mis en gage sont soumis à des restrictions.

### Aperçu des prestations principales

Conseil et services	
Accès au conseil	✓
Proposition de placement sur demande dans le cadre d'un conseil fourni en personne	✓
Examen du portefeuille lors d'un conseil	✓
Accès en ligne à la prestation	✓
Aperçu en ligne de la performance	✓
Extrait de compte avec vue d'ensemble de la performance	Annuel

Vous trouverez plus d'informations concernant notre offre sur [postfinance.ch/fondsdeprevoyance](https://postfinance.ch/fondsdeprevoyance).

### En bref

«Votre conseil sur demande.»



Conseil et services



Stratégie de placement individuelle



Surveillance du portefeuille



Accès au point de vue interne



### Prix et conditions

Frais de dépôt	Pas de frais de dépôt
Frais de transaction	Aucune commission d'émission
Genres de transactions	Ordre permanent dans un fonds de prévoyance, plan d'épargne en fonds, souscription ponctuelle, rachats
Offre de fonds	PostFinance Pension 25, 45, 75 et 100
Indemnités de distribution	Oui, déjà comprises dans les coûts liés aux fonds des différents instruments (voir feuille d'information: Frais et indemnités de distribution pour les fonds de prévoyance sur <a href="https://postfinance.ch/prevoyance-informations">postfinance.ch/prevoyance-informations</a> ).
Transfert de titres à des banques tierces	Pas possible

### Clause de non-responsabilité

Le présent document est une publicité. Les fonds de prévoyance sont soumis au droit suisse et s'adressent à des investisseurs qualifiés. Les prospectus, les KIID ou les feuilles d'information de base, les conditions contractuelles ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès des Operations Centers PostFinance et de toutes les filiales PostFinance ainsi que d'UBS Fund Management (Switzerland) SA, case postale, CH-4002 Bâle.

Avant d'investir dans un produit, veuillez lire le dernier prospectus en date avec la plus grande attention.

Les fonds PostFinance Pension 25 et 45 satisfont aux dispositions de l'ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP 2). La part d'actions de PostFinance Pension 75 et PostFinance Pension 100 est, conformément à l'article 50, alinéa 4 OPP 2, supérieure à celle de fonds de prévoyance traditionnels.

Les informations et affirmations figurant dans le présent document ont un but uniquement informatif et ne sauraient constituer une invitation à soumettre une offre, une demande, une proposition ou une recommandation d'achat, de vente ou de souscription de produits et de prestations ou encore l'acquisition de titres, la conclusion d'autres instruments financiers ou l'exécution d'une transaction. Les présentes informations ne tiennent pas compte d'objectifs de placement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière ou des besoins propres à un destinataire précis, et ne constituent par conséquent pas une base appropriée pour des décisions d'investissement.

Nous vous recommandons donc de consulter votre conseiller fiscal ou financier avant d'effectuer un quelconque investissement. Les services d'investissement et les instruments financiers proposés par PostFinance SA ne sont ni offerts, ni vendus, ni fournis aux U.S. Persons et aux personnes domiciliées ou imposables en dehors de la Suisse.

Des renseignements relatifs à l'application de la loi sur les services financiers (p. ex. autorisation d'exercer de PostFinance, coordonnées des autorités de surveillance et de l'organe de médiation) sont disponibles sur [postfinance.ch/lsfin](http://postfinance.ch/lsfin).

**PostFinance SA**  
Mingerstrasse 20  
3030 Berne

Téléphone 0848 888 700  
(en Suisse CHF 0.08/min. au max.)  
[www.postfinance.ch](http://www.postfinance.ch)

**PostFinance** 